

Lapeyrouse

1789 - 1989



*informations
municipales*

LAPEYROUSE PLAISIR ET DÉTENTE

UNE PLACE ...



UN VILLAGE ...



UN STADE DE VERDURE

LAPEYROUSE

1989

Canton de MONTAIGUT

Arrondissement de RIOM

Département du PUY-DE-DOME

63

REVUE D'INFORMATION

MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Reproduction et Vente

Interdites

Rédaction - Documentation

Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat Civil

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Amis,

1789 - 1989, un bicentenaire d'actualité.

Lorsque les représentants des trois ordres de toutes nos provinces sont convoqués pour le mois de mai 1789, les États Généraux n'ont pas été réunis depuis l'an 1614.

Dès le début, ils refusent de n'être que des figurants : "on les traite en sujets, ils veulent être des citoyens" ; ils veulent ce que veulent les Français, être entendus. Ce n'est déjà plus une révolte, c'est une révolution.

De cette assemblée, va naître la Déclaration des droits de l'homme, véritable cri pour la liberté, l'égalité des droits, le règne de la loi, bref la souveraineté du peuple.

Ce bouillonnement d'idées posera, les unes après les autres, les bases de la République dont nous sommes aujourd'hui les héritiers.

Ayons toujours présent le souvenir vivace de ces journées de l'été 1789, "chaque fois que l'on a voulu brouiller chez nous la trace de la révolution, les libertés se sont effacées".

"Ayons une si fière façon de nous en souvenir qu'il en sorte la liberté du monde. Célébrer les grands anniversaires, c'est préparer les grands événements".

Un peuple sans mémoire, n'est pas un peuple libre.

Mais rien n'est jamais fini, tout recommence.

Pensons au seuil de cette nouvelle année à tous les exclus du travail, du savoir, du bien-être, de la dignité, de la santé, du logement. Agissons afin qu'ils puissent disposer de tous leurs droits.

Le combat change de forme, mais pas de sens.

La liberté, l'égalité et la fraternité passent par là : c'est tout l'espoir de la République.

Votre Maire vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année.

Jean MICHEL
Conseiller Général
Conseiller Régional

HISTOIRE LOCALE DE 1940 A 1942

En cette année du Bicentenaire, nous nous devons d'abord d'évoquer le 150ème anniversaire de la Révolution.

Une seule cérémonie au canton sur la place de SAINT-ELOY le 14 juillet 1939 rassemblait les enfants des écoles dont je faisais partie. Après un discours d'André MICHEL qui avait succédé à son père depuis un an, discours percutant d'Alexandre Varenne : "A l'heure où les forces de destruction s'apprêtent à anéantir le monde..." Après la Marseillaise, les enfants chantèrent l'hymne à la joie sur Air de la Neuvième Symphonie de Beethoven. Mais la gravité de la situation internationale empêchait de se réjouir pleinement...

L'hiver 1939-1940 fut long et rigoureux ; les émissions du traître Ferdonnet à Stuttgart ne suscitaient que le mépris général ; les chevaux réquisitionnés périssent par centaines de milliers ; il fallut dresser des vaches pour faire les travaux. Les soldats venaient en permission ; les opérations militaires étaient quasi nulles : c'était la "drôle de guerre". Les avions allemands ne bombardaient pas ; ils se contentaient de lâcher des tracts visant à opposer Français et Anglais.

Mais brusquement, les 9 et 10 avril Hitler s'emparait du Danemark (en une journée) puis de la Norvège sans s'attaquer à la France. Cependant, les franco-anglais ripostèrent en débarquant à Narvik ; le vieux et glorieux WARSPITE avait ouvert le fjord en coulant près de dix destroyers allemands. Après les journées de débarquement des 10 et 13 avril, le drapeau français flottait sur Namsos conquise après de violents combats par la Légion et trois bataillons alpins français (dont faisait partie Maurice ROCHET). La route du minerai de fer suédois de Kiruna (minerai si pur) était coupée. Elle le fut jusqu'au début juin 1940 (la France étant attaquée de toutes parts, il fallut bien réembarquer le 10 juin).

Le vendredi 10 mai 1940, en arrivant en Gare de SAINT-ELOY, je remarquais des visages inquiets. "Ils" ont bombardé les Ancizes cette nuit. J'annonçais cette mauvaise nouvelle à Madame CAILLOT le professeur de chimie dont le fils de deux ans était justement aux Ancizes (son mari étant mobilisé). Très bouleversée, elle envoya Georges CAMUS téléphoner à la Mairie. Celui-ci rassura Madame CAILLOT sur son fils mais annonça : "depuis cinq heures ce matin, Hitler a attaqué la Hollande, la Belgique et le Luxembourg".

Alors succéda la désinformation et les mensonges des communiqués : que se passe-t-il à SEDAN ? Un Général : le général CORAP aurait trahi... Pendant trois semaines, ce fut l'incessant défilé des réfugiés belges sur la 143 (actuelle 144) à SAINT-ELOY ; ces derniers furent honnis après la capitulation de leur Roi (le roi

traître, le roi félon titraient nos journaux).

Puis suivirent les voitures du Nord, du Pas-de-Calais, des Ardennes, de La Somme, des Parisiens, de l'Eure, de l'Eure-et Loir, du Loiret, le flot de voitures allait en s'amplifiant de jour en jour, d'heure en heure.

La mésaventure de 2 soldats de l'Armée de l'Air

Le premier juin à la tombée de la nuit, deux soldats vinrent consommer chez moi. L'heure tardive, l'air éperdu, le bruit persistant de la présence à la Bosse de 1 ou 2 parachutistes allemands, les combats de déroulant (soi-disant) toujours sur la Somme, tout contribuait à les rendre suspects. Etaient-ils déserteurs ou espions ? Interpellés par le Docteur Pierre GIBERT venu en uniforme chez Monsieur BOUTIN, ils présentèrent des papiers apparemment en règle et furent relâchés.

La tragédie de Juin 1940

L'exode, la pagaïe atteignirent leur point culminant.

Ce vendredi 14 juin, je rejoignis la classe de Madame CAILLOT à l'extrémité de l'Ecole dans une classe de petits. Toutes les tables avaient été transportées dans la cour, de la paille étant répandue sur les planchers : les salles étaient pleines de soldats qui couchaient sur la paille. Sur la place, un tintamarre infernal : des auto-chenilles manoeuvraient, quatre canons étaient là, il y avait de nombreuses caisses de munitions, des incidents même entre chefs et soldats (insultes, des gestes de rébellion, même voies de fait). Les camions militaires transportant souvent femmes et enfants déferlaient de Montaigut sur 2 voire 3 colonnes ; on ne pouvait traverser la route qu'au péril de sa vie. Dans l'après-midi, le Général BLANCHARD, le "héros" de Dunkerque, installé au Château de Montaigut, donna l'ordre aux soldats de faire demi-tour à St-Eloy. Il voulait monter une ligne de résistance entre Evaux et Montluçon. Vers le soir, la confusion devint totale.

A LAPEYROUSE, alimenté surtout par la Gare, l'afflux des réfugiés était intense. L'usine CHEVROLET de Paris avait réparti ses camions entre Lapeyrouse et Evaux-Les-Bains, du garage BRUNET à la Gare, il y en avait dans toutes les cours. Lorsque la circulation des trains s'arrêta, il y avait plusieurs trains en gare de Lapeyrouse. Il y avait pêle-mêle près de 3 000 civils, des centaines d'aviateurs, la 21ème batterie du 370 R.A.L. (commandant GOVERNY).

La boulangerie NIGON dut travailler nuit et jour, faire de nombreuses fournées pour alimenter tout ce monde (près de 5 000 personnes avec la population locale) ; les épiceries locales furent "dévalisées" en quelques jours. Cette situation dura plus d'une dizaine de jours. Après l'armistice du 25 juin, certains réfugiés repartirent ; une certaine décongestion s'ensuivit ; les camions CHEVROLET repartirent au mois d'août.

Vers le milieu du mois de juin, la tragédie avait atteint son paroxysme : terrible anxiété des familles sans nouvelles des mobilisés ; au milieu de cet enfer, on apprit le 10 juin, l'entrée en guerre de l'Italie, puis le bombardement de Montluçon par l'aviation italienne (66 morts) Monsieur Paul FOURNIER étant grièvement blessé. La colère contre notre "soeur latine" était totale ; des ressortissants italiens furent molestés.

Le spectacle d'une ville morte en plein jour

Le lundi 17 juin, je me rendis en vélo à St-Eloy pour avoir des nouvelles (le B.E. devant se dérouler le 20 juin à St-Eloy). Je crus rêver, il était midi trente, on ne voyait pas âme qui vive : personne, pas même un animal, les rideaux des boutiques étaient tous baissés. Quel contraste avec le 14 ! Enfin, j'appris par un homme vers la Gare la raison de ce mystère ; depuis le matin, les Allemands avaient pénétré à CLERMONT, cet homme ajouta : "on les attend d'un instant à l'autre"

Ce même jour, Pétain demandait l'Armistice ; le lendemain c'était l'appel du 18 juin. Après le 25 juin, des réfugiés repartirent ; mais des réfugiés juifs (et pour cause) se fixèrent à LAPEYROUSE (la famille GOTFRIED à La Villatte, LEVY à la Gare). Les nouvelles du sort de nos soldats commencèrent à arriver, la plupart (plus de 50`étant prisonniers .

Cependant, on apprit la mort de Monsieur MICHARD entrepreneur de battages à HYDS, de Monsieur LEROY, gendre de Monsieur Pierre BRUNAT du Plaix, du commandant BAISLE de La Perche, à St-Eloy du capitaine CHAMPOMMIER (fils du Docteur) et aussi du sergent le fleuriste GILBERT se sacrifiant héroïquement avec sa section à l'entrée du Pont de Chenonceaux après avoir anéanti des dizaines de soldats allemands. Le destin avait voulu que ces deux victimes de St-Eloy habitassent le même immeuble près du pont de chemin de fer avant la guerre.

LAPEYROUSE fit partie de la zone dite "libre" ; elle allait y rester plus de deux ans (jusqu'au 11 novembre 1942). Mais la communication était difficile avec la zone occupée, l'échange des nouvelles était rare et aussi avec les prisonniers, pour nous, la frontière était à la Madeleine, à MOULINS.

En juillet et août commença la mise en place du rationnement assez peu restrictif en ses débuts, le sucre par exemple étant souvent remplacé par la saccharine dont regorgeaient les pharmacies. Le café commença d'être remplacé par l'orge grillée. Dans l'ensemble, la détresse était plus morale que physique (l'affaire de Mers el-KEBIR acheva la désunion des Français).

Le 30 juillet, un décret créa les Chantiers de Jeunesse (service de 8 mois pour les jeunes de 20 ans). Un groupement existait à MONTMARAULT, un autre à la Croix des Bois vers BELLENAVES. Alors on vit souvent ces jeunes qui faisaient du charbon de bois, défrichaient des terres incultes, participaient à la lutte contre les incendies de forêts (aux Saulzets). On les vit souvent venir à la Gare surtout ceux du camp de Rivalais. L'année 1940 s'acheva avec des privations limitées ; les gens étaient un peu rassurés sur le sort de nos soldats, mais terriblement inquiets pour l'avenir.

Démographie 1940 : 24 décès et 15 naissances.

L'année 1941 commença par le décès au 1/1/1941 du curé BACCONNET. Il était octogénaire et avait exercé à LAPEYROUSE depuis des décennies.

L'année 1941 se décomposé en deux périodes. Jusqu'au 22 juin 1941, il y eut un peu de relâchement et surtout beaucoup d'espoir. Il y eut quelques rapatriés : les vieux de plus de 40 ans (Marcel BUVAT), des malades et les pères de 4 enfants. On espérait une généralisation de ces retours.

L'hiver 1940-1941 avait été assez long, surtout caractérisé par une très forte chute de neige mais il n'avait pas fait très froid. Le ravitaillement en combustible avait été favorisé par la vente de très nombreuses coupes de bois (aux Saulzets notamment). Au printemps 1941 circula l'incroyable nouvelle : une Usine à LAPEYROUSE ! Les travaux de la Distillerie commencèrent ; jusqu'à 140 ouvriers souvent mal nourris travaillèrent à sa construction (entreprise BUSSIERE-TABARD). A la suite se construisirent une cantine, des maisons d'habitation. Cette usine entraînait de plain-pied dans l'histoire locale.

Le dimanche 22 juin, on apprit une nouvelle surprenante : la guerre germano-soviétique. L'espoir bascula : plus question d'un retour rapide des prisonniers ! Le ravitaillement se fit plus difficile, la farine fut blutée à 98 %, la ficelle fut en papier, les matières grasses étaient du suif ou du lard. Il fallait des tickets pour tout : alimentation, textiles, pneus de vélos ; c'était aussi le règne des ersatz et de la camelote : semelles en bois pour les chaussures. Tout était rationné : lait, tabac, savon, vin, pain, pâtes, carburants rares, bons de monnaie-matière pour les artisans : fer, métaux... Le journal tenait dans une demi-page.

La construction de l'usine dura environ un an ; la mise en route fut longue et difficile souvent réalisée par des cadres venant des distilleries du Limousin à Aixe-sur-Vienne : Mr Maurice SOURDET et Monsieur COUZIN.

La distillerie fabriquait de l'alcool-carburant à partir de la betterave sucrière, rendement espéré 120 l à la tonne, ou du topinambour, rendement 82 l à la tonne. Mais le rendement des cossettes baissait rapidement quand il y avait du retard dans la distillation ; ce fut le cas au cours de l'hiver 1941-1942 et le résultat de cette campagne de début fut maigre. Néanmoins, l'usine apportait un plus à l'économie locale par ses 70 emplois environ qui empêchèrent certains d'être déportés du travail. Donc, bientôt il fut question de la relève (échange de 1 prisonnier contre 3 travailleurs), cette gigantesque escroquerie du travail ne donnant rien il y eut le S.T.O. (service du travail obligatoire) touchant d'abord la classe 42 puis la classe 43. Et après Pearl Harbor (7/12/1941) l'entrée en guerre du Japon et des Etats-Unis, il ne fut plus du tout question de l'échange ou du retour des prisonniers.

L'année 1941 s'acheva avec une guerre devenue mondiale (22/6/1941 avec l'U.R.S.S., 7/12/1941 pour le Japon et les U.S.A.)
Démographie 1941 : 15 décès, 11 naissances et 4 mariages.

Quelle tournure allaient prendre les événements ? A cet égard, 1942 allait constituer un tournant. Le 18 avril, Laval devient chef du gouvernement : de mai à juillet commencèrent les déportations et conséquemment ce fut le début de la résistance organisée. En cette année 1942, les restrictions s'accrurent ; il fallut garder les voies ferrées (en plus des gardes-voies de métier, on réquisitionna à tour de rôle tous les hommes valides du canton). Il n'y avait qu'un seul express par jour en chaque sens mais quelle longueur de train ! Certains week-ends près de 1000 personnes descendaient à la Gare en quête de nourriture. A cet égard, la pomme de terre devait s'avérer le légume salvateur de la famine... Lorsque le 8 novembre, les troupes anglo-américaines débarquèrent en Afrique du Nord, les Allemands envahirent la zone libre (11/11/42) et LAPEYROUSE se trouva en zone occupée comme toute la France. L'armée de 120 000 hommes laissée par l'Armistice du 25/6/1940 fut dissoute.

L'année 1942 s'acheva sur la gigantesque bataille de STALINGRAD. Les nuits le ronflement des avions de la R.F.A. allant bombarder en Italie s'écoutait quasiment tous les soirs vers 23 heures jusqu'au retour vers 3 heures du matin. Tous les gens écoutaient, malgré les brouillages, les émissions de la B.B.C. pour connaître un peu de vérité. Mais celle-ci ne parvenait qu'avec beaucoup de retard, c'est ainsi qu'en cette fin 1942, on ne voyait pas encore comment la bataille de Stalingrad finirait ...

Démographie 1942 : 14 décès, 6 mariages et 14 naissances.

R. B.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Membres :

Le Maire : Jean MICHEL - Chantagré
1er Adjoint : Maurice COLAS - La Maison Neuve
2ème Adjoint : Marcel GUILLOT - Les Amiraux
3ème Adjoint : Paul MEUNIER - Les Châtaigniers
4ème Adjoint : Henri PERRIN - Augères



Les Conseillers :

Jean-Marie RAINAUD - SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS
Henri GUILLOT - Le Poux
Maurice BERTHON - La Loge
Gustave ARNAUD - Le Bourg
Nicole TOURRET - La Gare
Jean LESCURE - Le Cluzeau
Dominique ANDRIVON - MONTLUCON
Gérard GUILLET - La Tuilerie
Suzanne BASSI - Le Bourg
Yvon MONCELON - Buxerolles

COMMISSION DES FINANCES

Yvon MONCELON

Nicole TOURRET

Jean-Marie RAINAUD

Gustave ARNAUD

COMMISSION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT

Gérard GUILLET

Jean LESCURE

Paul MEUNIER

Marcel GUILLOT

COMMISSION AUX AFFAIRES SOCIALES

Nicole TOURRET

Jean LESCURE

Henri GUILLOT

Henri PERRIN

COMMISSION AUX BATIMENTS COMMUNAUX

Dominique ANDRIVON

Jean-Marie RAINAUD

Maurice BERTHON

Gustave ARNAUD

COMMISSION ELECTORALE ET D'INFORMATION

Suzanne BASSI

Henri GUILLOT

Gérard GUILLET

Jean-Marie RAINAUD

COMMISSION SPORTS-LOISIRS-ANIMATION

Henri PERRIN

Maurice COLAS

Dominique ANDRIVON

Maurice BERTHON

DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE

Henri PERRIN

-

Marcel GUILLOT

DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE SIOULE ET MORGE

Jean MICHEL

-

Suzanne BASSI

DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE DE MENAT

Maurice COLAS

-

Paul MEUNIER

DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Jean MICHEL

-

Gustave ARNAUD

DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU C.E.S. DE SAINT-ELOY-LES-MINES

Maurice COLAS

-

Jean MICHEL

DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL LAPEYROUSE-MONTAIGUT-EN-CLLE

Jean MICHEL

-

Yvon MONCELON

Maurice COLAS

-

Nicole TOURRET

DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE D'ACTION FONCIERE

Jean MICHEL

-

Maurice COLAS

DELEGUE AU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'AMENAGEMENT DES COMBRAILLES

Jean MICHEL

NÉCROLOGIE

Jean-Paul TOUCAS,

Nous ne savons s'il existe une justice sur cette terre. Mais il est certain que parfois notre être se déchire.

Nous contenons alors à grand-peine ce cri de fureur et de douleur que l'inacceptable fait jaillir en nous.

Jean-Paul n'est plus. Il vient de nous quitter.

Nous ne verrons plus ses yeux pétillant d'intelligence et de joie de vivre, nous ne verrons plus son large sourire et son clin d'œil de douce complicité.

Nous n'entendrons plus sa voix forte se moquer de l'imbécillité, de la méchanceté, de la haine et de l'intolérance qui ne sont souvent que pure bêtise.

Il a trop souvent souffert de voir qu'à manifester sa générosité et à s'engager aux côtés de ceux qui ont besoin, vous êtes laissé pour compte au bord de la route par des "amis", quand ces mêmes amis ne font pas tout pour vous faire partir.

Que ce soit dans sa vie publique ou dans sa vie tout court, Jean-Paul était un homme, un vrai.

Le bateau avait su affronter sans dommages bien des tempêtes. Il était toujours sorti vainqueur des dures batailles livrées.

Mais lui qui savait, n'a pas évité la fatalité.

Là où tu te trouves mon ami, sur quelque océan, au bord d'une vive rivière ou dans quelques paysages vallonnés, tels ceux de nos Combrailles, je sais que tu peux être heureux.

Tu as tout donné à la vie, la tienne, celle des autres, tu nous a appris à être humbles et courageux devant le sort.

Allez encore un sourire, "la vie ne vaut rien, mais rien ne vaut la vie".

Tu portes notre espérance de tolérance, de justice et de grandeur d'âme.



Monsieur le Doyen René POURTIER

C'est avec une très vive émotion que la population de LAPEYROUSE a appris le décès du Père René POURTIER le jour du 11 novembre dernier, à l'âge de 56 ans.

Né en 1933 dans la petite commune de CHAPDES-BEAUFORT, il avait su durant son enfance s'attirer déjà la sympathie de tous. Suite à ses études au Séminaire de CLERMONT-FERRAND, il fut ordonné Prêtre en 1961.

Après les paroisses de MESSEIX, RIOM, SAINT DIER D'AUVERGNE et LARODDE, il fut nommé Curé de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE en 1977 devenant par là-même Curé de LAPEYROUSE et BUXIÈRES SOUS MONTAIGUT puis de LA CROUZILLE.

C'était le Prêtre des Catholiques, mais aussi l'ami de tous sans distinction. Sa porte était largement ouverte et chacun de nos foyers a reçu sa visite amicale.

Une chaleur communicative, un large sourire, un mot de réconfort, bref notre Curé était un ami, pour lui, donner était plus important que de recevoir.

A sa mère, sa sœur, son frère, ainsi qu'à toute sa famille, les Lapeyrousiens expriment leur profonde sympathie et l'expression de leur réel chagrin.

Entreprise **René MONTEIL**

S.A.R.L. au capital de 600.000 F

TRAVAUX PUBLICS

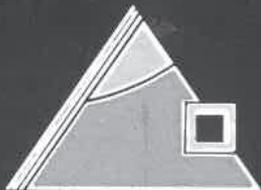
TERRASSEMENT — ASSAINISSEMENT — V. R. D.
TRANSPORT — LOCATION MATÉRIEL

R. N. 144 - Côte de La Boule
63700 SAINT-ÉLOY-LES-MINES

Téléphone : 73 85 01 69

OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DU PUY-DE-DOME

OPAC
OPAC
OPAC
OPAC
OPAC
OPAC
OPAC



*Ensemble
pour réussir!*

32, RUE DE BLANZAT. 63000
CLERMONT-FD. TEL : 73.90.04.60

LA VIE A L'ÉCOLE

Correspondance scolaire

Durant toute l'année scolaire, les élèves du C.E.2 - C.M.1 ont correspondu avec une classe de l'Ecole Paul Bert de COUBRON (Seine-Saint-Denis).

Ils ont échangé travaux, enquêtes diverses, courriers et ont eu la joie de se rencontrer à deux reprises.



Du jeudi 2 mars au dimanche 4 mars, les enfants de LAPEYROUSE et leurs familles ont hébergé les jeunes correspondants.

La visite de la gare et d'une ferme de LAPEYROUSE, puis une journée d'excursion dans le Parc des Volcans ont été parmi les points forts de ce séjour.

Du jeudi 20 avril au dimanche 23 avril, ce fut au tour des écoliers de LAPEYROUSE de se rendre à COUBRON.

Ils ont pu ainsi visiter le Parc de la Villette, La Cité des Sciences, remonter en bateau les écluses du Canal St-Martin et admirer les Monuments de notre Capitale. L'accueil fort sympathique des Pompiers de CLICHY-SOUS-BOIS et leurs démonstrations furent également fort appréciés.



ÉCOLE PUBLIQUE

Depuis la rentrée scolaire 1989, l'école de LAPEYROUSE et celle de BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT fonctionnent en regroupement pédagogique.

A BUXIERES, 13 élèves sont au Cours Préparatoire que dirige Madame Pascale DUBOISSET.

A LAPEYROUSE,

- . 19 élèves sont en Classe Maternelle sous la conduite de Madame Suzanne GAUVIN et de Mademoiselle Marie-Paule BRAUN, secondées par Madame Christiane GUILLOT. Une rentrée de 6 élèves est prévue à Pâques 1990.
- . 19 élèves sont au Cours Élémentaire que dirige Monsieur Yves MANGEMATIN.
- . 18 élèves sont au Cours Moyen que dirige Madame Monique GUILLAUME qui assure la direction du Groupe Scolaire.

Elèves résidant à	BUXIERES	LAPEYROUSE	Effectif des classes
classe maternelle	4 (+ 1)	15 (+ 5)	19 (+ 6 à Pâques)
cours préparatoire	2	11	13
cours élémentaire	6	13	19
cours moyen	3	15	18
Total	15 (+ 1)	54 (+ 5)	

Le samedi 3 mars un Bal Costumé, très réussi, organisé par le Conseil de Parents d'Elèves, réunissait tous les enfants de l'Ecole en l'honneur des écoliers de COUBRON.



Sortie de ski de fond

Le 10 mars, c'était la sortie de Ski de Fond au Col de Guéry.

Pour la plupart de nos écoliers, c'était les premiers pas à skis.

Débuts très prometteurs !



Fête de l'École

Le dimanche 16 avril, une très belle fête scolaire était organisée par le Foyer Laïc et réalisée par les enfants aidés de leurs maîtres et intervenants en danse et en musique.



Voyages scolaires

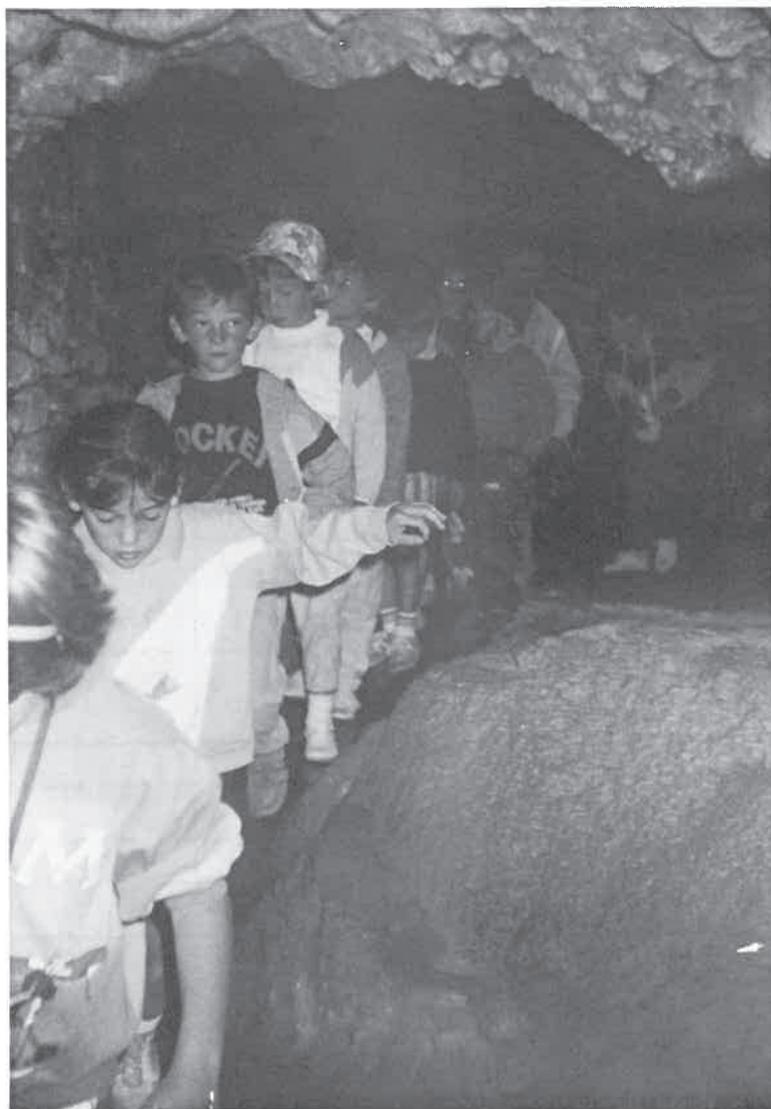
Le 22 juin avait lieu le voyage scolaire des élèves de la classe maternelle. Le parc floral d'APREMONT a réjoui les petits.



Le voyage des élèves du Cours Élémentaire a eu lieu le 23 juin .

Les écoliers ont visité le Château de Murol et assisté aux démon-
trations d'une équipe de cascadeurs qui leur ont fait revivre l'Epoque Médiévale.

Puis ce fut la descente dans la Grotte de ST-NECTAIRE et le retour
par le Lac Chambon et Aydat.



Le 21 décembre a eu lieu le Goûter de Noël organisé par le Foyer
Laïc. Au cours de ce goûter, les enfants ont reçu des mains du Père Noël, les
cadeaux offerts par la Municipalité de LAPEYROUSE.

LE BUDGET

DÉPENSES

- FONCTIONNEMENT

D E P E N S E S	Montant	Répartition
FOURNITURES (scolaires, de bureau, combustibles...)	118 300	4,49 %
FRAIS DE PERSONNEL - CHARGES SOCIALES (employés de Mairie, Ecoles, Voirie)	391 965	14,88 %
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS (entretien de bâtiments, de la voirie, électricité, eau, assurances...)	278 640	10,58 %
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS (aide sociale, frais de fonctionnement du C.E.S....)	272 100	10,33 %
ALLOCATIONS - SUBVENTIONS (sociétés locales, organisations diverses)	104 000	3,95 %
FRAIS DE GESTION GENERALE (impôts, indemnités du Maire et des Adjoints)	169 014	6,42 %
FRAIS FINANCIERS (intérêts des emprunts) + charges ant.	405 000	15,37 %
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT	895 000	33,98 %

- INVESTISSEMENT

D E P E N S E S	Montant	Répartition
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	266 363	2,98 %
RENEGOCIATION D'EMPRUNTS	4 811 339	53,79 %
ACQUISITION DE TERRAIN - MATERIEL BATIMENTS COMMUNAUX - CARREFOUR DE LA LOGE	441 098	4,93 %
VOIRIE	399 972	4,47 %
PLAN D'EAU	3 025 269	33,83 %

LE BUDGET

RECETTES

- FONCTIONNEMENT

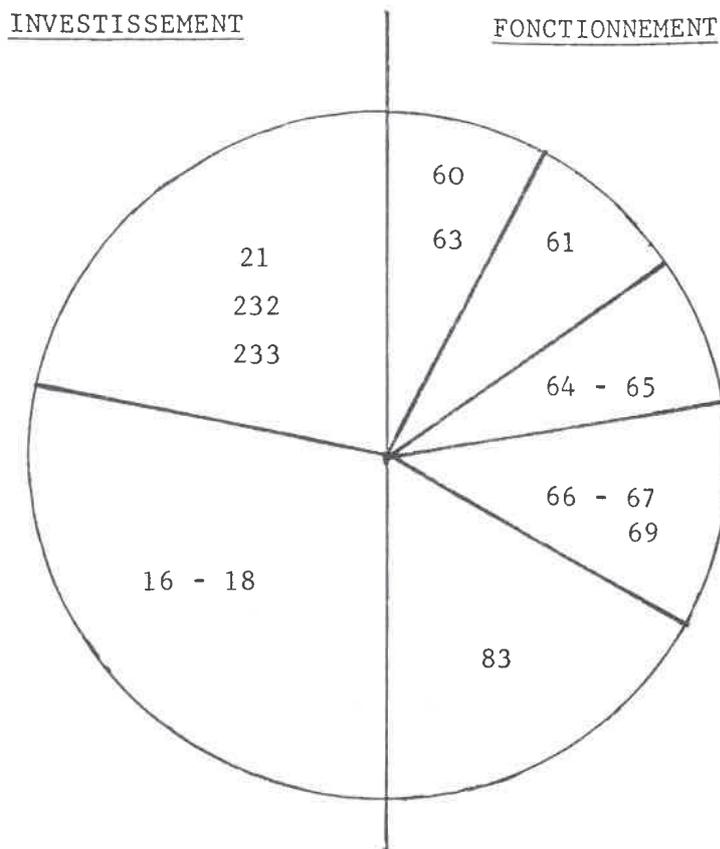
R E C E T T E S	Montant	Répartition
PRODUITS D'EXPLOITATION (photocopies, tennis, pêche)	60 000	2,28 %
PRODUITS DOMANIAUX (loyers, concessions cimetièrè)	24 000	0,91 %
RECOUVREMENTS (sur frais de chauffage, participation du fonds scolaire) - PRODUITS FINANCIERS	37 740	1,43 %
RECETTES FISCALES INDIRECTES (attribution de garantie, attribution de répartition)	926 209	35,16 %
IMPOTS INDIRECTS (taxe sur les spectacles, taxe additionnelle aux droits de mutation, permis de chasser)	23 760	0,90 %
CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 397 987	53,08 %
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	164 323	6,24 %

- INVESTISSEMENT

R E C E T T E S	Montant	Répartition
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	299 340	3,35 %
SUBVENTION	1 737 500	19,43 %
PRELEVEMENT SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	895 000	10,00 %
FONDS DE COMPENSATION T.V.A. - D.G.E.	50 000	0,56 %
EMPRUNTS (dont renégociation 4 811 339)	5 962 202	66,66 %

DÉPENSES

En 1989



FONCTIONNEMENT

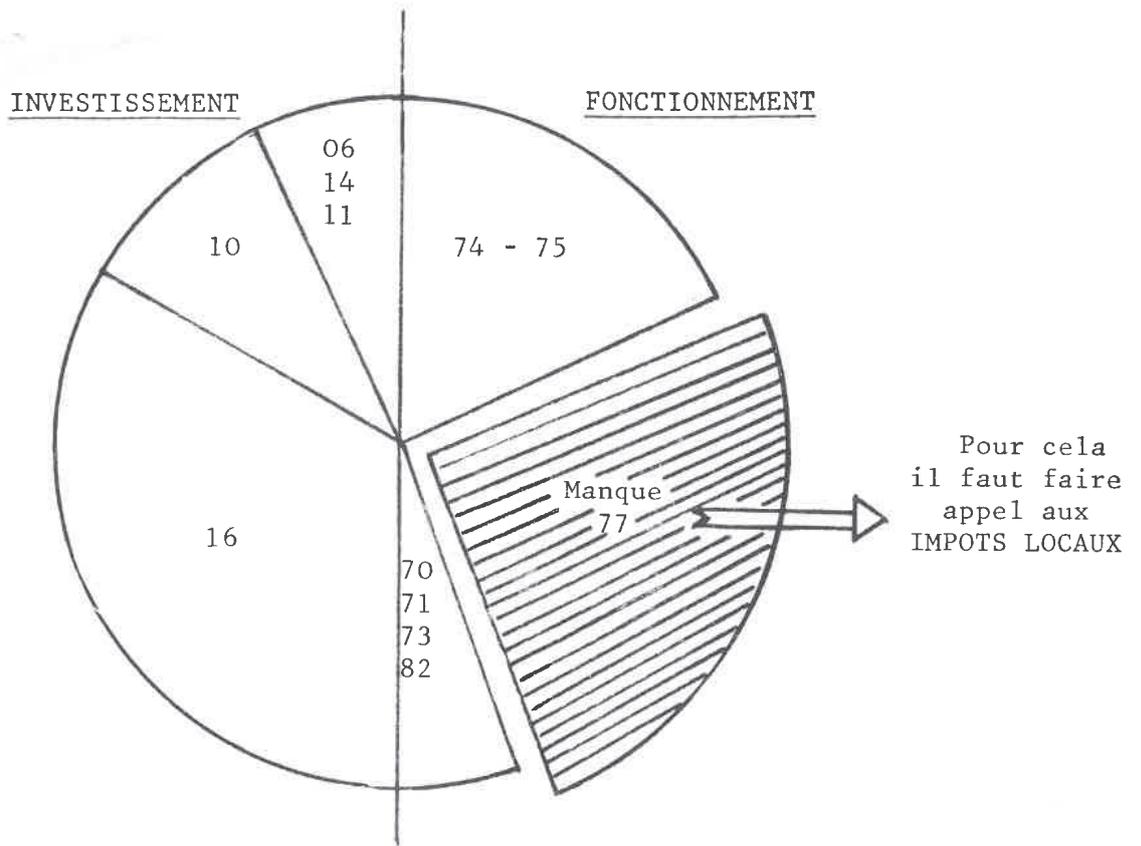
Comptes	:	60	:	fournitures scolaires, de bureau, combustibles	118 300
		63	:	travaux et services (entretien bâtiments, matériel).....	198 640
				(assurances, électricité, eau).....	80 000
		61	:	frais de personnel : salaires	288 965
				charges sociales	103 000
		64	:	contingent pour dépenses d'aide sociale	80 000
				contingent pour service d'incendie	16 000
				charges intercommunales (C.E.S, SICTOM, SMADC...).....	169 600
				participations diverses	6 500
		65	:	subventions allouées aux sociétés locales + jouets, TUC.	104 000
		66	:	frais de gestion générale	78 014
				reliure et frais de P.T.T.	36 000
				indemnité de fonction du Maire et des Adjoints	50 000
		67 69:		frais financiers (intérêts des emprunts)charges antér...	405 000
		83	:	prélèvement pour dépenses d'investissement	895 000

INVESTISSEMENT

Comptes	:	16	:	remboursement d'emprunts	266 363
		18	:	renégociation d'emprunts	4 811 339
		21	:	acquisition de terrain et de matériel	163 000
		232	:	bâtiments communaux	203 754
		233	:	voirie	399 972
		23	:	plan d'eau	3 025 269
		23	:	carrefour de La Loge	74 344

RECETTES

En 1989



FONCTIONNEMENT

Comptes	:	74	:	dotation globale de fonctionnement	926 209
		75	:	impôts indirects (att. permis de chasser).....	760
				taxe additionnelle aux droits de mutation, licence ..	23 000
		77	:	contributions directes	1 397 987
		70	:	produits de l'exploitation	60 000
		71	:	location d'immeubles	24 000
		73	:	recouvrement sur frais de chauffage	2 700
				autres recouvrements (animation culturelle, écl. pub.	35 240
		82	:	excédent de fonctionnement reporté	164 323

INVESTISSEMENT

Comptes	:	11	:	prélèvement sur recettes de fonctionnement	895 000
		06	:	excédent reporté	299 340
		10	:	subventions	1 737 500
		14	:	fonds de compensation T.V.A., D.G.E.	50 000
		16	:	emprunts	5 962 202
				dont renégociation 4 811 339	

IMPÔTS

NATURE DES TAXES	MONTANT TOTAL	PART DEPARTEMENTALE	PART COMMUNALE	PART REGIONALE
+ TAXE D'HABITATION	299 253	102 128	172 885	24 240
+ TAXE SUR LES PROPRIETES BATIES.....	434 062	108 751	300 308	25 003
+ TAXE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	829 897	274 758	512 252	42 887
+ TAXE PROFESSIONNELLE	525 265	141 530	338 336	45 399
+ TAXES ANNEXES (1)	319 101
TOTAL	2 407 578	627 167	1 323 781	137 529

(1) Les taxes annexes comprennent :

+ la taxe pour frais de Chambre d'Agriculture	157 106
+ la taxe perçue pour les prestations sociales agricoles	16 232
+ la taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie	13 421
+ la taxe pour frais de Chambre des Métiers	3 995
+ frais de confection des rôles et de dégrèvement	128 347

COMMENTAIRE.

La masse des impôts perçus au titre de la taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti et la taxe professionnelle pour le département, la commune et la région ainsi que les taxes annexes représente la somme de 2 407 578 F soit une diminution par rapport à l'année 1988 (2 423 851 F) de 0,67 %.

La part communale passe de 1 312 791 F en 1988 à 1 323 781 F en 1989 soit une hausse de 0,83 % en volume.

La part départementale s'élève à la somme de 627 167 F au lieu de 619 245 en 1988 soit une progression de 1,27 %.

De leur côté, les impôts régionaux ont augmenté de 115 060 F à 137 529 F soit 19,52%

Il convient de souligner que les taxes annexes dont la liste complète figure ci-dessus manifestent une forte baisse passant de 376 755 F en 1988 à 319 101 F en 1989 soit une diminution de 18,06 %.

Ceci est dû notamment à la prise en charge par le budget de l'Etat d'une partie des prestations sociales agricoles et des frais de confection des rôles.

Il est en définitive à remarquer que les prélèvements globaux d'imposition directe sur la commune ont baissé au cours de l'année 1989.

Le nombre total de foyers assujettis à la Taxe d'Habitation est de 333 se décomposant comme suit :

Montant Payé	Nombre de foyers
0 F	111
de 100 F à 150 F	3
de 151 F à 200 F	4
de 201 F à 250 F	9
de 251 F à 300 F	5
de 301 F à 350 F	10
de 351 F à 400 F	6
de 401 F à 450 F	9
de 451 F à 500 F	6
de 501 F à 600 F	16
de 601 F à 700 F	22
de 701 F à 800 F	14
de 801 F à 900 F	14

de 901 F à 1 000 F	20
de 1 001 F à 1 100 F	11
de 1 101 F à 1 200 F	4
de 1 201 F à 1 300 F	10
de 1 301 F à 1 400 F	6
de 1 401 F à 1 500 F	9
de 1 501 F à 1 700 F	15
de 1 701 F à 1 900 F	9
de 1 901 F à 2 000 F	5
de 2 001 F à 3 000 F	7
de 3 001 F à 4 000 F	6
de 5 000 F à 6 000 F	1
plus de 6 000 F	1

COMMENTAIRE

Sur 333 foyers assujettis à la taxe d'habitation, 111 sont exonérés de paiement ce qui représente 33,33 %.

52 taxes sont inférieures à 500 F ce qui représente	15,61 %
86 taxes sont comprises entre 500 F et 1 000 F soit	25,82 %
69 taxes sont comprises entre 1 000 F et 2 000 F soit	20,72 %
Seuls 15 contribuables paient plus de 2 000 F soit	4,50 %

1988

TAXE D'HABITATION

voitée et perçue par
LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION
ET DIVERS ORGANISMES

DÉPARTEMENT PUY DE DOME
COMMUNE LAPEYROUSE

LIEU DE L'IMPOSITION LAPEYROUSE

	COMMUNE	DÉPARTEMENT	RÉGION	Ensemble des SYNDICATS ou DISTRICT A RECOUVRIR SANS FISCALITE PROPRE	COMMUNAUTÉ URBAINE ou DISTRICT A RECOUVRIR PROPRE	TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT
NETTE LOCATIVE BRUTE	12600	12600	12600	12600		
ATTÈMENTS	860	860	860	860		
personnel à la base	570	570	570	570		
personnel à charge	1					
NETTE LOCATIVE NETTE	11170	11170	11170	11170		
NETTE DIMPOSITION	10740	10740	10740	0,00047 %		
COISATION	1042 F	613 F	112 F	0 F		
TOTAL DES COTISATIONS • Frais de gestion de la fiscalité directe locale						
SOMME A PAYER au Comptable du Trésor délégué cadre B						
						1767 71
						1838

RAPPEL DES TAUX DE L'ANNEE 1987

COMMUNE	9,74
DÉPARTEMENT	5,74
RÉGION	10,28

COMPARTIMENT : Urbain ou district à fiscalité propre
 PRANT : Informer le Service cidessous de toute modification du
 régime des personnes à votre charge (voir définition au verso).

PART COMMUNALE

diminution du taux de 1988 par rapport à 1987
 taux inchangé de 1988 à 1989
 la part communale est passée de 1042 F en 1988 à 1056 F en 1989 soit une augmentation de 1,34 %.

1989

TAXE D'HABITATION

voitée et perçue par
LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION
ET DIVERS ORGANISMES

DÉPARTEMENT PUY DE DOME
COMMUNE LAPEYROUSE

LIEU DE L'IMPOSITION LAPEYROUSE

	COMMUNE	DÉPARTEMENT	RÉGION	Ensemble des SYNDICATS ou DISTRICT A RECOUVRIR SANS FISCALITE PROPRE	COMMUNAUTÉ URBAINE ou DISTRICT A RECOUVRIR PROPRE	TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT
NETTE LOCATIVE BRUTE	13110	13110	13110	13110		
ATTÈMENTS	6500	6500	6500	6500		
personnel à la base	970	970	970	970		
personnel à charge	1					
NETTE LOCATIVE NETTE	11490	11490	11490	11490		
NETTE DIMPOSITION	10890	10890	10890	0,0004 %		
COISATION	1056 F	624 F	148 F	0 F		
TOTAL DES COTISATIONS • Frais de gestion de la fiscalité directe locale						
SOMME A PAYER au Comptable du Trésor délégué cadre B						
						1828 73
						1901

RAPPEL DES TAUX DE L'ANNEE 1988 ET POURCENTAGES DE VALEUR DE Taux entre 1988 et 1989

COMMUNE	9,7	+0,35 %
DÉPARTEMENT	5,71	
RÉGION	10,35	

COMPARTIMENT : Urbain ou district à fiscalité propre
 PRANT : Informer le Service cidessous de toute modification du
 régime des personnes à votre charge (voir définition au verso).

PART DÉPARTEMENTALE

diminution du taux de 1988 par rapport à 1987
 augmentation du taux de 1988 à 1989 : 0,02 %
 la part départementale est passée de 613 F en 1988 à 624 F en 1989 soit une augmentation de 1,79 %.

PART RÉGIONALE

augmentation du taux de 1988 par rapport à 1988 : 0,32 %
 la part régionale est passée de 112 F en 1988 à 148 F en 1989 soit une augmentation de 32,14 %

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS QUI ONT ETE OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 1989.

Subventions du Département

- animation culturelle	1 500 F
- voirie	100 000 F
- plan d'eau	838 500 F

Subvention de la Région

- plan d'eau	400 000 F
--------------------	-----------

Subvention de l'Etat

- plan d'eau	382 000 F
--------------------	-----------

TOTAL 1 722 000 F

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR

L'ANNEE 1989.

- cantine scolaire	45 000 F
- centre communal d'action sociale	10 000 F
- spectacles (Foyer Laïc)	1 500 F
- comité des Fêtes	2 000 F
- club du 3ème Age	2 000 F
- Foyer Laïc	2 000 F
- Lapeyrouse-Animation	2 000 F
- lutte contre le cancer	1 100 F
- société de chasse	800 F
- union sportive	12 000 F
- anciens combattants	800 F
- C.A.T.M.	800 F
- Oeuvre des pupilles	800 F
- fanfare	2 200 F
- coopérative scolaire	3 000 F

TOTAL 86 000 F

RÉALISATIONS

Travaux de voirie

Après appel d'offres, l'exécution du programme de voirie 1989 a été confiée au Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT. Le montant total des travaux s'est élevé à la somme de 300 000 F.

Ces derniers ont fait l'objet d'un programme départemental dans le cadre de la voirie sylvo-pastorale donnant lieu à une subvention d'un montant total de 100 000 F. Le surplus a été financé par un emprunt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'un montant de 200 000 F.



Ces travaux se sont déroulés au cours du mois d'octobre et concernaient les chemins de Peuchot au Bourg, Le Maroc, Villargeat, Chez Vacher, Les Prats, La Corre, Les Monteix, Le Moulin du Cluzeau, La Villatte, Le Créchol, Les Aiguillons, soit environ 3 kilomètres de voirie.

Le Maire et le Conseil Municipal ont tenu à féliciter le Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT pour la qualité des travaux qui donneront entière satisfaction à tous les usagers.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Écoles

Le conseil municipal a décidé de procéder à la réfection de l'appartement du deuxième étage de l'Ecole. Les travaux ont été exécutés par l'entreprise CLEMENT de Désertines.

Il s'agit en réalité d'un simple "rafraîchissement" des peintures de la salle de bains et de la cuisine avec pose de plaques isolantes derrière les radiateurs de l'entrée et d'une chambre.

Le logement vient de faire l'objet d'une location.

Postes

Suite au départ de notre postier, Monsieur Jean-Marie RAINAUD, nommé à SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS et avant l'arrivée de Monsieur Jean-Louis JOUHET, il a été décidé de procéder à la réfection de l'appartement. Les travaux se sont déroulés au cours du mois de novembre pour être terminés le 30 novembre.

Ils ont été exécutés par l'entreprise CLEMENT pour les plâtreries-peintures, l'entreprise PERREAULT pour le revêtement de sols, l'entreprise TEIXIERA pour le carrelage, Monsieur GIDEL pour la plomberie, Monsieur JAMBRUN pour la maçonnerie et Monsieur MARTIN pour la menuiserie.

Nous espérons que notre nouveau postier et son épouse apprécieront ce cadre de vie agréable et auront ainsi tout le coeur nécessaire aux fins de donner satisfaction aux clients de la Poste.

Le coût des travaux s'élève à la somme de 90 000 F.

Sacristie

Les travaux nécessaires à la réfection de la sacristie se sont avérés plus importants que prévus du fait de la détérioration avancée de certaines menuiseries.

Les entreprises CHEVALIER, CLEMENT, MARTIN et BOISSONNET ont mené à bien ce chantier. Le coût total de l'opération s'est élevé à la somme de 61 281 F se

décomposant comme suit :	- plâtrerie-peinture	: 10 929,89 F
	- menuiserie	: 11 138,89 F
	- maçonnerie	: 31 907,55 F
	- électricité	: 7 304,69 F



Église

Il a été procédé à la mise en place de gouttières sous la toiture sud de l'église ainsi qu'autour de la sacristie. Les chéneaux de cuivre s'harmonisent parfaitement avec la qualité architecturale de notre église du XIème siècle. Le coût s'est élevé à la somme de 16 599,25 F.

Mairie

La maison commune a toujours connu, depuis son édification, divers ennuis liés à la non-étanchéité de la toiture.

Il a été demandé à Monsieur MARTIN de procéder aux travaux de mise hors d'eau.

Ces travaux se sont élevés à la somme de 18 464,95 F.

Acquisition de matériel

Au cours de cette année, la commune a poursuivi son programme d'acquisition de matériel moderne permettant un travail efficace et apprécié de tous et de notre employé communal.

C'est ainsi qu'il a été acquis une turbotondeuse de 2 mètres de large permettant une tonte parfaite des pelouses du Centre de Loisirs. Ce matériel a été mis à disposition de notre employé communal au cours du mois de septembre. Le montant de l'acquisition s'élève à la somme de 24 906 F.

Acquisition de bacs

Afin d'améliorer l'accueil en Mairie et de parfaire la décoration des locaux municipaux, il a été procédé à l'acquisition de bacs à fleurs installés dans l'entrée, l'escalier et le hall du premier étage. Le coût est de 2 586 F.

Meuble à cadastre

Afin d'éviter des manipulations souvent difficiles, toujours désagréables, le conseil municipal a décidé de procéder à l'acquisition d'un meuble à cadastre d'une contenance de 50 feuilles pour un prix de 40 000 F T.T.C.

Ce meuble contient le cadastre rénové après remembrement et le cadastre avant remembrement.

Il suffit de tourner la manivelle, de s'arrêter sur la feuille choisie, de procéder automatiquement à l'éclairage de cette dernière pour avoir une vision parfaite de la configuration cadastrale demandée.

Cantine scolaire

L'ancien lave-vaisselle acquis précédemment étant devenu inutilisable, un nouvel appareil a été livré au mois de juin 1989, acheté par la commune pour le prix de 3 989 F et mis à la disposition de la cantine scolaire.

Après la réfection des bâtiments scolaires, il a été procédé à des acquisitions importantes de matériel mis à disposition de nos instituteurs et de leurs élèves. C'est ainsi qu'ont été acquis : un épiscopes, un magnétophone, un caméscope, un ordinateur, une imprimante et divers matériels pour un prix total 39 150 F. Un aspirateur a également été acquis pour l'entretien des locaux scolaires, le coût est de 1532 F.

Il a été demandé que le caméscope serve également en dehors de la formation des futurs reporters à filmer les événements, travaux et manifestations communaux, afin d'établir une mémoire visuelle de la vie communale à compter de l'année 1989.

Une présentation sera faite par le maître et ses élèves du journal télévisé de LAPEYROUSE.

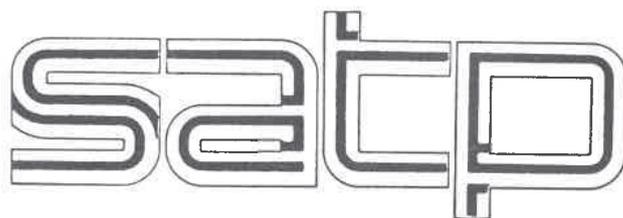
Acquisition d'immeuble

La propriété sise au Bourg de LAPEYROUSE cadastrée section YK n° 102 jouxtant le bâtiment de la Poste a été mis en vente aux enchères publiques.

Après en avoir délibéré dans sa séance du 26 février 1989, le conseil municipal a décidé de demander au Syndicat Mixte d'Action Foncière de procéder en ses lieu et place à cette acquisition en cas de vente pour un montant raisonnable.

La vente était prévue sur la mise à prix de 70 000 F.

En définitive, il a été procédé à l'acquisition à l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance de RIOM pour le prix de 75 000 F le 6 mars 1989.



Rue Gutenberg - Z.I. du Brézet

B.P. 96

63016 CLERMONT-FERRAND Cédex

Tél. 73 90 16 28

**TRAVAUX PUBLICS
BATIMENT GENIE CIVIL**

PROJETS

Lotissement communal

Après l'acquisition du terrain sis au lieu-dit "Les Gayots", l'O.P.A.C., maître d'ouvrage, a procédé à l'appel d'offres pour la réalisation de la première tranche de 4 pavillons.

Les travaux nécessitent le déplacement de la ligne moyenne tension traversant la parcelle, travaux qui doivent être exécutés début décembre.

Les terrassements et gros oeuvre doivent être entrepris au cours du mois de décembre. Il faut espérer que les pavillons pourront être livrés pour l'automne 1990. Toute personne intéressée par la location peut, d'ores et déjà, se faire inscrire en mairie.

Voirie

Une nouvelle demande d'inscription au programme départemental de voirie sylvo-pastorale a été déposée au Conseil Général pour un montant de travaux de 300 000 F.

Après la desserte de toutes les résidences principales par une voirie goudronnée, le conseil municipal envisage de poursuivre le programme sur les principales voies de communication communales. C'est ainsi qu'en 1990, il sera envisagé de terminer le chemin de Peuchot, de goudronner les voiries autour du plan d'eau, etc...

Plan d'eau

L'aménagement du centre d'accueil et de loisirs sera poursuivi au cours de l'année 1990.

Il est envisagé, dans le cadre du point fort touristique vallées de la Sioule et de la Bouble, la construction d'un camping 4 étoiles avec locaux d'accueil, sanitaires et parking.

Une subvention a déjà été votée par le Département, une autre a été sollicitée auprès de la Région. Nous espérons que les travaux d'aménagement seront terminés pour la saison touristique pour l'été 1990.

L'appel d'offres a été lancé par le maître d'oeuvre et a donné les résultats suivants :

- LOT 1	- terrassement - V R D	SACER/MONTEIL	1 129 427,00 F TTC
- LOT 2	- gros-oeuvre	BRUN	371 701,87 F
- LOT 3	- charpente	LECUYER	162 100,83 F
- LOT 4	- couverture-zinguerie	BERTHON	124 436,25 F
- LOT 5	- menuiserie-vitrerie	LECUYER	209 050,29 F
- LOT 6	- cloisons-peinture	SARDIER	108 535,46 F
- LOT 7	- serrurerie	GIDEL	90 651,91 F
- LOT 8	- sols scellés	NOWACK	143 268,80 F
- LOT 9	- plomberie-sanitaire	BOISSONNET	218 397,00 F
- LOT 10	- électricité	BOISSONNET	98 873,06 F
- LOT 11	- espaces verts	MELIN	141 198,04 F

Vestiaires au stade

Un effort important avait été fait par la commune lors de la construction du stade en 1980 avec acquisition de terrain, travaux de mise en oeuvre, le tout pour un montant global de 427 000 F.

Peu avant l'inauguration officielle par le Docteur TOUCAS en août 1982 avaient été implantés les vestiaires. Une partie des travaux étaient effectuée par des membres bénévoles et dévoués de l'association sportive.

Des travaux urgents d'amélioration doivent être entrepris. Ils devraient être réalisés au cours de la trêve hivernale. Ils concerneront la dépose des tuiles la mise en place d'un film plastique et repose des tuiles pour éviter toute pénétration notamment de neige.

Par ailleurs, une isolation et un doublage de bois seront effectués dans les vestiaires joueurs et arbitres ainsi que le local convivial.

De même, il sera procédé au carrelage des douches et au remplacement de leur système de chauffage.

UN BEL ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du Syndicat Mixte pour l'Aménagement des Combrailles s'est effectué le ramassage d'épaves.

Votre conseil municipal s'est réparti par secteurs et chacun de ses membres a pu procéder, en liaison avec la population, au recensement des épaves disséminées dans toute la campagne.

Un ramassage est intervenu en différents points avant qu'il ne soit procédé à l'enlèvement par l'entreprise ECHALLIER.



Près de 40 épaves ont été ainsi éliminées.

Le Maire et le Conseil Municipal tiennent à remercier la population pour sa participation active. Tous les secteurs considérés de la commune ont été concernés, il est dommage qu'il subsiste encore un ou deux points sensibles qui doivent être résorbés.

Il est certain qu'avec l'arrivée de l'autoroute A 71 et sa liaison sur PARIS, notre région peut constituer une zone d'attraction non négligeable. Il nous appartient de faire un effort dans tous nos villages, au Bourg, à la Gare, à la Loge, la Tuilerie, etc... pour éliminer les ruines, tenir propre les abords, donner aux bâtiments existants un aspect accueillant.

Bref, protéger et améliorer notre environnement.

A titre d'exemple, le Maire invite tous nos concitoyens à visiter le travail remarquable effectué au village du Poux par Monsieur Aimé RABAIX.



Quel merveilleux coup d'oeil !

Transformer un handicap, présence d'une mare, en un bel ensemble harmonieux, toutes nos félicitations à l'intéressé.

Puissions-nous tous prendre exemple.

Le Maire proposera au conseil pour l'année 1990 l'organisation d'un concours villages propres et fleuris. Il est d'ores et déjà certain de votre participation active.

Vous pouvez compter sur le dévouement de Pascal PERRIN, employé communal.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain dans le bulletin municipal pour afficher et faire connaître vos efforts, votre réussite.

D'avance Merci.





**Sté Locataire
de Mr MEKADEM**

TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS
LOCATION DE PELLES
ENROBÉ A CHAUD
DÉMOLITIONS
TRANSPORT



ENTREPRISE AGRÉÉE PAR LE GAZ DE FRANCE

Z.A. MOZAC - **63200 RIOM** - Tél. **73 38 01 43**

R.C. 79 B 11

SIRET 315 256 420 00011

U. C. A. B. E. C.

UNION DE COOPÉRATIVES AGRICOLES POUR L'ALIMENTATION DU BÉTAIL DU CENTRE

Technique



Pour PORCINS - BOVINS - VACHES LAITIÈRES
OVINS - CAPRINS
VOLAILLES - GIBIERS - CHEVAUX
ANIMAUX DE COMPAGNIE

La Gamme "**UCAPHOS**" et compléments azotés liquides "**COMPENSAL**"

UCABEC 63700 LAPEYROUSE TÉL. 73 52 00 47

14 JUILLET 1989

La commune a essayé de fêter dignement le bicentenaire de la Révolution. Un effort financier important a été consenti au niveau du budget communal. La participation de tous a été sollicitée, vous avez répondu présents. Le maire et le conseil municipal vous en remercient.

C'est ainsi que les enfants des écoles ont renoué avec une tradition appréciée de tous, connaître et chanter l'hymne national sans parler des danses diverses.

Nos amis de la fanfare de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE sont venus donner tout l'éclat nécessaire à cette manifestation sous la conduite de l'adjudant CHOLIN. Ils ont interprété sur la place du bourg différents morceaux de musique avant que d'accompagner par les sonneries réglementaires et l'hymne national le dépôt de gerbe au monument aux morts.

Pour la première fois, nos amis les sapeurs-pompiers de MONTAIGUT ont été des nôtres et ont donné toute la mesure de leur talent dans la confection d'un feu d'artifice tiré au bord du plan d'eau et accompagné de jets d'eau aux couleurs de la République.

La journée avait débuté par notre traditionnel concours de pêche mis en place par Aimé TOURRET, Joël LAPLANCHE, Jean-Luc MEUNIER, Pascal PERRIN et Roland VACHETTE, un franc succès sous un soleil magnifique dans un cadre agréable ô combien !

Une nouvelle fois, notre concitoyen Claude DELARBRE emporte le premier prix chez les hommes, Madame Micheline MAYER-WEILER pour les dames et Fabrice ROCHELEMAGNE pour les enfants.



Le concours de pêche à peine terminé, tout le monde était invité au départ du défilé devant la Mairie avec nos petits écoliers, en tenue révolutionnaire. Que de fraîcheur dans ces voix qui s'élevaient au pied du monument des souvenirs ! Que d'ardeur, de volonté ! Que tous ici en soient remerciés.

C'est au cours de la cérémonie que Monsieur Jean LESCHER devait être décoré de la médaille en sa qualité de porte-drapeau des CATM de la section de LAPEYROUSE. Après l'accolade du Maire, Monsieur Noël JAUBERT a remis à l'intéressé le diplôme faisant état de la distinction.



Devant une assistance nombreuse et joyeuse, il était procédé à la plantation de l'arbre de la liberté. Après le premier coup de pelle donné par le Maire, chacun a pu participer à la mise en place de ce symbole auquel chaque participant devait souhaiter longue vie.



Avant que les enfants n'entonnent les chants révolutionnaires, le Maire devait donner lecture article par article de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée par l'Assemblée Nationale dans les séances des 20, 21, 23, 24 et 26 août 1789, déclaration des droits de l'homme portée par les citoyennes Lucienne BUVAT et Sylvie ROBEYROLLE.



Après les danses interprétées par les enfants des écoles, ce fut un magnifique lâcher de ballons qui s'envolèrent dans le ciel bleu azur.



Tous les participants se retrouvèrent à l'apéritif d'honneur servi sous un beau soleil au bord du plan d'eau.

L'après-midi, la course des Lapeyrousiens déclencha les applaudissements des nombreux spectateurs. Elle fut remportée par Guy JEANPETIT et pour les dames par Mademoiselle Françoise DUPRE.

La course des participants occasionnels, fort disputée, fit l'objet d'une belle échappée et le jeune COURTADON coupait en vainqueur la ligne d'arrivée.

Merci à nos organisateurs, Daniel BASSI, Marcel BEAULATON et son épouse, à tous ceux qui assurent le service d'ordre aux différents croisements du parcours.

Mais l'instant le plus attendu fut certainement de se retrouver pour déguster les savoureux mets préparés par les citoyennes de LAPEYROUSE. Pâtés à la crème, tartes, fabriqués en assez grand nombre suffirent à peine à calmer l'appétit de plus de 500 convives.

Les structures de toiles mises en place avec tables aux couleurs républicaines ne purent contenir cette foule joyeuse de convives.

Pour la première fois, les participants purent apprécier un service de table mis en place par le C.A.T. de ST-ELOY-LES-MINES, nappes et serviettes tricolores avec assiettes, verres et couverts traditionnels. Le repas s'est terminé sur les premières notes du bal populaire.

Dès la nuit tombée, une foule impressionnante envahit les abords du plan d'eau pour assister au feu d'artifice révolutionnaire mis en oeuvre par nos amis Dino BASSI et Georges GUILLOT ainsi que par les sapeurs-pompiers de MONTAIGUT.

Que tous soient chaleureusement remerciés.

Ils nous auront permis d'assister à un spectacle inoubliable pour LAPEYROUSE.

Nombreux étaient les spectateurs lapeyrousiens et des communes voisines, certains n'ont-ils pas dénombré plus de 2 000 personnes.

La fête fut à la hauteur du bicentenaire.

L'UNION SPORTIVE

Notre équipe A n'a pu se maintenir en promotion de ligue.

Il faut reconnaître que la chance ne l'a guère favorisée ! Que de joueurs blessés ou à l'armée ! Un point perdu ici, un autre là ; sans que l'équipe n'ait démérité et après le match, il fallait se rendre à l'évidence : nous jouerions en première division la saison prochaine.



Les premiers moments d'amertume vite oubliés, on repart et de tournois en matches amicaux, on aborde à nouveau le championnat. Nos déplacements sont un peu plus courts mais nous continuons de louer un car estimant cette solution plus économique que d'emprunter nos propres voitures.

Les premiers matches passés, nous avons l'impression que, dans notre poule, aucune équipe ne se dégage vraiment pour prendre la première place aussi, nous espérons...

L'équipe B quant à elle a gravi un nouvel échelon.

La voici en troisième division atténuant ainsi la morosité des dirigeants...

Bravo donc, d'autant plus que son parcours en ce début de championnat s'avère assez satisfaisant.



Il ne fallait pas trop attendre de notre équipe C.

Cependant, elle a pu assurer tous ses matches et même après de sévères défaites, le moral était bon et on s'entendait bien.

Cette saison, elle repart donc, enrichie de jeunes éléments.

En effet, nos joueurs cadets étant passés juniors, ils viennent renforcer les rangs et les rajeunir.



Les entraînements ont lieu pour tous chaque semaine et sont assez suivis. Merci à Christian JOUHET d'avoir bien voulu continuer à se dévouer pour le Club ainsi qu'à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre contribuent à son bon fonctionnement.

Bien qu'ayant engagé une équipe de cadets-minimes en U.F.O.L.E.P., nous avons dû déclarer forfait, l'effectif étant nettement insuffisant.

Nous regrettons de priver de compétition cinq ou six jeunes, mais bien entendu, l'entraînement continue les mercredis.

Nous avons une équipe de poussins engagée en foot à 7.

Dans cette catégorie, l'effectif est satisfaisant.

Plusieurs débutants viennent aussi aux entraînements.



Les années futures sont prometteuses, si ces jeunes persévèrent, bien initiés par Robert NEUVILLE sans lequel cette participation des jeunes ne serait pas ce qu'elle est.

Nos frais sont toujours élevés, aussi sommes-nous reconnaissants à la Municipalité d'avoir reconduit la subvention ainsi qu'à l'entreprise COLAS, fournisseur d'un jeu de maillots.

LE FOYER LAÏC

Cette année encore, le Foyer Laïc a poursuivi ses activités sans y apporter beaucoup de changements : il est toujours difficile de trouver des nouveautés tout en restant dans le domaine du réalisable.

Par contre, dans l'ensemble, nos manifestations ont obtenu un bon succès avec une note particulière à la Fête des Ecoles.

Comme chaque année, nous profitons du bulletin municipal pour vous présenter nos vœux et vous remercier de votre participation et de votre aide.

Si nous revenons sur la fête des Ecoles, c'est pour dire un grand bravo à tous ces jeunes acteurs qui ont réussi à vaincre la peur de la scène pour vous donner le meilleur d'eux-mêmes dans le but de vous faire passer une agréable soirée.



Un merci aussi à tous ceux, adultes, qui ont permis cette belle soirée : enseignants, intervenants extérieurs, parents ...

La réussite de cette fête a permis au Foyer Laïc de participer financièrement au séjour à PARIS des élèves de la Grande Classe et d'offrir un voyage à chacune des deux autres classes.

Pour faire plaisir aux amateurs de théâtre, nous avons fait venir le samedi 2 décembre le groupe théâtral de CHAZEMAIS qui a présenté une comédie en 4 actes "AU BEAU RIVAGE", adaptation du livre de René Fallet écrit à THIONNE en 1969.

Comme les années précédentes, un goûter sera offert aux enfants le jour des vacances de Noël.

Au cours de sa réunion de bureau de Septembre, le Foyer Laïc, en accord avec les enseignants a décidé de financer une demi-heure de danse pour la maternelle ce qui portera l'horaire à deux heures par semaine pour l'ensemble de l'école.

Il a été décidé aussi :

- une avance financière de 3 500 F à la coopérative scolaire pour permettre le démarrage des différents ateliers prévus,
- la mise à la disposition des élèves d'une parcelle de terrain pour l'atelier jardinage,
- une participation de 100 F par élève pour les classes de découvertes si celles-ci ont lieu,
- une somme de 1 600 F pour la sortie de fin d'année des élèves de la maternelle.

L'ensemble de la participation du Foyer Laïc aux activités de l'école s'élèvera, pour l'année scolaire 1989-1990, à plus de un million de centimes.

Pour 1990, quelques dates ont déjà été retenues :

- 27 janvier : ASSEMBLEE GENERALE
- 10 février : POTEE AUVERGNATE
- 29 avril : FETE DES ECOLES



LAPEYROUSE ANIMATION

LAPEYROUSE-ANIMATION, à son assemblée générale du 9 novembre 1989, a renouvelé le Bureau et le Conseil d'Administration, comme les statuts le prévoient tous les trois ans.

Voici donc la composition nouvelle :

- Présidente : Raymonde ROBEYROLLE
- Vice-Présidente : Nadine GUILLET
- Secrétaire : Gisèle THEVENIN
- Trésorière : Nadine MICHEL
- Secrétaire-Adjointe et Trésorière-Adjointe : Christiane MICHARD
- Autres membres : Yvonne ARNAUD Louise BIARD Lucienne BUVAT
Jeanine GAUVIN Monique MERITET Chantal PERRIN
Eliane MANSERI
- Commissaire aux comptes : Henri GUILLOT.

Nous regrettons très vivement le départ de LAPEYROUSE de Nicole MARTEAUX qui avait très bien su s'intégrer au groupe et y apporter, en collaboration avec Lucienne BUVAT, des éléments positifs, par une organisation très raffinée des randonnées pédestres.

Ces dernières vont continuer avec Lucienne et Eliane MANSERI. Elles réaliseront, comme par le passé, une sortie dans la nature à chaque saison. Celle du 5 février dernier s'est déroulée sous un ciel d'hiver très clément. Un parcours de 11,5 kms nous a fait découvrir des paysages agréables et reposants, en passant par la Loge, les Fourches, Villone, Doussat, La Tuilerie, les Biolles... Nous étions une cinquantaine -un record !



Notre séance du 25 février a eu le succès que nous escomptions, avec la participation des chorales : "Le temps de vivre" et "Les copains d'abord".

Nous avons eu la joie d'être demandées à participer à la Fête du Foyer Culturel de COMMENTRY, pour y rejouer à l'Agora : "Aux urnes, citoyennes!". Notre pièce, avec ses quiproquos et ses calembours, son usage inattendu de l'isoloir, de l'urne et du bulletin de vote, ses personnages caricaturaux, a beaucoup diverti les spectateurs qui nous ont chaleureusement applaudies.



Notre voyage du 5 juillet à La Bourboule a intéressé petits et grands. Après une halte aux Roches Tuilière et Sanadoire, et au Lac de Guéry, l'entrée au Parc Fenestre a été un enchantement. Aire de pique-nique, attractions de toutes sortes, séance de Guignol, train du Far-West, montée à Charlannes ont réjoui nos enfants. Au retour, lors d'un arrêt à Gergovie, des yeux se fermaient, mais il était bon, avant de se séparer, de faire quelques pas sur le plateau qui, outre la vue superbe qu'il révèle sur CLERMONT-FERRAND et ses environs, nous a permis de vivre un instant sur les lieux où notre valeureux ancêtre a su tenir tête à Jules CESAR.

Nous sommes satisfaites de l'année qui finit et faisons des projets pour 90.

Si le nombre des enfants inscrits a baissé par rapport à l'année de la création de notre association (1983), ceci est dû à des éléments nouveaux intervenus en cours de route : ouverture de l'école maternelle et mise en place d'une section de petits à l'Association Sportive. Mais cela ne peut que nous réjouir puisque ce sont d'excellentes choses pour nos jeunes et qu'une vingtaine vient encore à nous, chaque mercredi, pour y trouver de la joie de vivre une après-midi de loisirs de 14 heures 30 à 17 heures.

Merci à tous ceux qui nous aident ou nous encouragent !

LE COMITÉ DES FÊTES

Depuis déjà plusieurs années, notre Fête Patronale du troisième week-end de septembre est la seule activité de l'Association.

Elle perd de sa popularité d'année en année.

Les Lapeyrousiens et Lapeyrousiennes essaient de la maintenir pendant trois jours ce qui est très difficile à la veille de l'automne où tout le monde : vacanciers et écoliers ont repris le travail.

L'année prochaine, il faudra envisager une nouvelle solution...

Cette année, nous avons eu pourtant la chance d'avoir une messe de ST-HUBERT fort appréciée de tous avec défilé jusqu'au Foyer Laïc où fut servi un vin d'honneur au son des "Trompes de Chasse".



Le Président et tous les membres de l'Association remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont aidé à la préparation de la Fête ainsi que Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention allouée qui va renflouer notre caisse.

CLUB 3^e AGE

Chaque année, la fête des Rois est l'occasion de nombreuses réjouissances un peu partout. En 1989, elle n'a pas failli à la tradition puisque les personnes âgées de LAPEYROUSE et de BUXIERES, à l'appel des organisateurs, se sont réunies à la salle de la cantine de LAPEYROUSE. Sur les 218 inscrits sur les listes, 140 personnes étaient présentes à un déjeuner gratuit offert par l'Amicale. Les différentes personnalités locales avaient honoré l'invitation et c'est dans la joie et la bonne humeur que se déroula cette belle journée.

A l'entrée, l'urne était installée pour recevoir les bulletins destinés au renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration, ils étaient cinq, Messieurs Aimé BERTHON, Fernand BOUCULAT, Henri BUVAT, Arsène TOURRET et Madame Brigitte BRUN. Tous étaient élus à l'unanimité, l'annonce des résultats a provoqué de chaleureux applaudissements de la part de l'assistance.

Leur président, au nom de tous les responsables, adressait ses vifs remerciements ainsi que les voeux de bonne année et de santé pour les familles sans oublier les adhérents qui n'avaient pu être présents ce jour-là. Après le dessert, de bonnes histoires, des chansons de l'ancien temps, de la danse conclurent cette excellente journée.

29 avril : Comme il est de coutume depuis plusieurs années, le printemps, les beaux jours incitent les Anciens à se réunir ; 125 personnes étaient présentes autour des tables coquettement garnies. Le menu se composait ainsi : apéritif, dodine de pintadeaux aux abricots, ris de veau à la crème et champignons de Paris, légumes, pièce de charolais braisé, salade, fromages, pâtisseries, fruits, café, digestif, vins blanc et rouge, le menu fut copieusement arrosé par tous les convives et c'est dans une ambiance des grands jours que les chansons, les histoires tiennent en haleine l'assistance pendant près de deux heures, puis le relais est pris par nos sympathiques musiciens et la soirée se termina par la soupe à l'oignon vers minuit.

10 juin : Voyage à 6 H 30 du matin, 77 personnes prennent place dans deux cars "Tixier" mis à notre disposition, pas un absent ce jour-là. 1^{ère} étape : VOLVIC visite de la Maison de la Pierre, dans le hall d'entrée, intéressante rétrospective de la formation des Volcans d'Auvergne, reconnaissance de la nature volcanique le 10 mai 1753, l'exploitation aurait commencé vers 1251.



Eaux de VOLVIC : la source est captée au pied du Volcan de la Nugère et descend par un aqueduc de 750 m. Cette source alimente en partie la région des Combrailles.

Sommet du PUY-DE-DOME : ce qui n'était pas prévu à notre programme ce sont la pluie et l'épais brouillard qui nous attendaient, nous n'avons rien vu.

En 1908, les frères MICHELIN fondent un prix de cent mille francs au premier aviateur qui viendrait atterrir sur le sommet, c'est le 7 mars 1911 que Eugène RENAUX réalise l'exploit, parti de PARIS, il réussit le vol en 5 H 11 mn, voir la statue élevée en son honneur. En 1926, le petit train à vapeur, après vingt ans de service, est remplacé par la route à péage.

ORCIVAL : Basilique Romane du 12ème siècle où les prisonniers séjournèrent dans des conditions éprouvantes.

Château de CORDES : manoir des 13 et 15ème siècle restauré par le Maréchal d'Allègre très beaux parterres tracés par Lenôtre, magnifique tombe d'Yves d'Allègre.



Arrêt au Lac Chambon, établissement moderne où chacun a pu se désaltérer.

SAINT-NECTAIRE dominé par une magnifique église du 12ème, sa fontaine pétrifiante où l'eau jaillit à plus de 50° et enfin la visite d'une ferme à trois kilomètres, des locaux attenants servent à la fabrication du fromage aussitôt après la traite ; ceux qui le désiraient ont pu faire l'achat d'un ST-NECTAIRE.

Après cette journée bien remplie, nous sommes très contents de notre voyage.

21 octobre : dernier déjeuner des Anciens pour l'année 1989 qui n'a rien à envier aux précédentes puisque 130 personnes étaient au rendez-vous. On remarquait la présence de Monsieur Jean MICHEL, Maire de LAPEYROUSE et Monsieur Jean-Philippe CHARVEYRON représentant le commune de BUXIERES. Cette soirée a été dominée par la présence de Monsieur Gérard LENA qui nous a apporté beaucoup d'animations avec des chansons d'autrefois reprises au refrain par l'assistance. Mais les aiguilles ont tourné plus vite que de coutume et il a fallu se quitter après avoir mangé la soupe à l'oignon où 33 personnes étaient encore présentes, un seul espoir, prendre rendez-vous pour 1990.

A BUXIERES comme à LAPEYROUSE, les personnes retraitées ne faisant pas partie de l'Amicale des Anciens peuvent si elles le désirent rejoindre leurs aînés ; il leur suffit de se faire connaître auprès des responsables.

En 1989, dons et subventions sont venus apporter leur soutien aux personnes âgées.

L'Amicale des Anciens LAPEYROUSE-BUXIERES tient à exprimer ses vifs remerciements aux municipalités des deux communes, la société minière, la Société de Chasse "La Lapeyrousienne", les donateurs individuels ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à notre succès de 1989.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

65 ans, c'est l'âge que "La Lapeyrousienne" aura en 1990.

Elle fut créée par le Docteur Alfred ROUDAIRE, il en fut le Président jusqu'à sa mort en 1945. Depuis cette date, la société a été présidée par :

Monsieur Pierre ROUDAIRE de 1945 à 1956

Monsieur René DESNAUD de 1956 à 1971

Monsieur Félicien CHEVALIER de 1971 à 1989

et depuis l'assemblée générale de Juin 1989, Monsieur André CARTE conduit les destinées de la Société.

La société est administrée par un bureau composé :

- d'un président
- d'un vice-président
- d'un secrétaire-trésorier
- d'un secrétaire-trésorier-Adjoint
- de Cinq membres

élus à bulletin secret et renouvelables chaque année par tiers.

Les membres du bureau, les gardes-chasse et les piégeurs agréés de la société ne reçoivent aucun salaire.

Toutes les décisions concernant les règlements et les actions qui s'appliquent sur la société sont prises chaque année en Assemblée Générale (jours de chasse, montant des cotisations, etc...) sur proposition du bureau ou d'un sociétaire après discussion et vote.

La société adhère à la Fédération des Chasseurs du Puy-De-Dôme et au G.I.C. des Combrailles (groupement d'intérêt cynégétique).

Malgré les efforts consentis par les chasseurs et des lâchers de gibier de repeuplement importants, les lapins ont pratiquement disparu, le lièvre est atteint par la tularémie et les perdrix se font de plus en plus rares. Quant aux faisans, des lâchers ont lieu au cours des mois de septembre, octobre et novembre.

Chaque année, deux ou trois bracelets (plan de chasse pour le chevreuil) nous sont attribués.

Les sangliers ne font que de rares et courtes apparitions.

Les animaux nuisibles et malfaisants sont chassés au cours de battues organisées ou piégés (5 piégeurs ont reçu leur agrément).

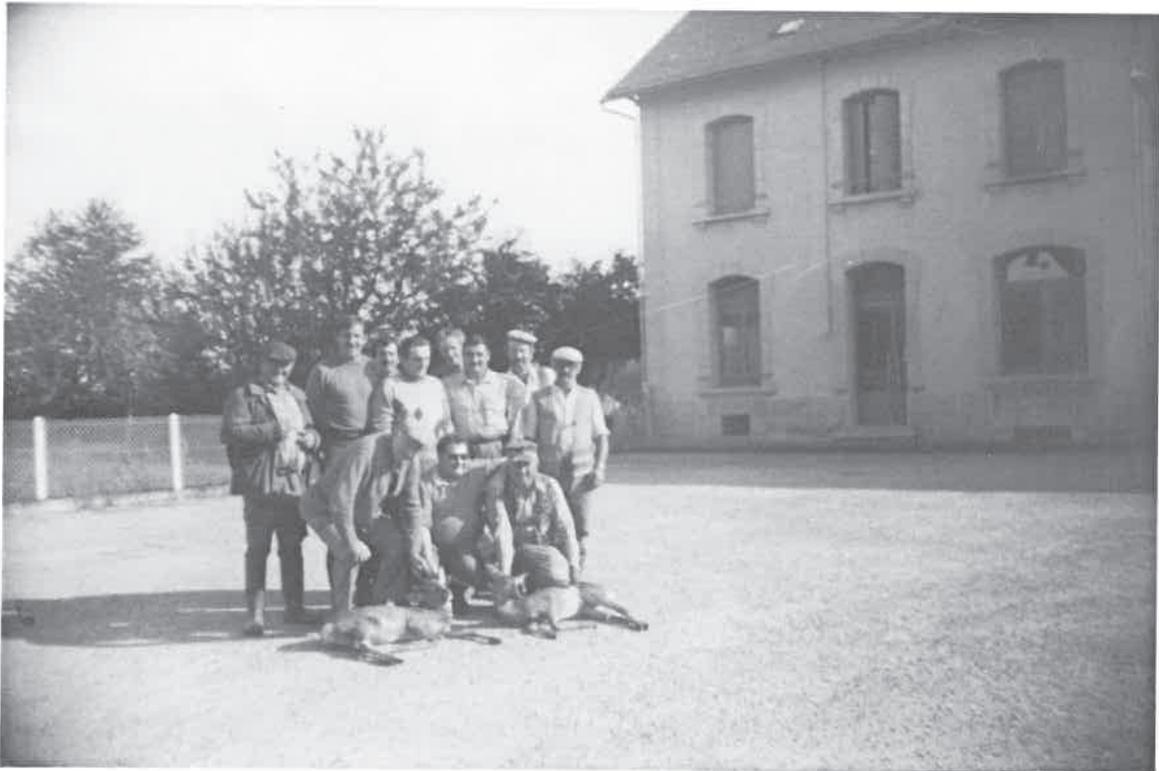
Le nombre de sociétaires a chuté de façon sensible cette saison.

A l'heure actuelle, 72 sociétaires disposent d'environ 1 500 hectares pour pratiquer leur sport favori et nous tenons à remercier les propriétaires qui cèdent leur droit de chasse à "La Lapeyrousienne".

Les ressources de la société proviennent :

- des cotisations de ses adhérents,
- des dons volontaires,
- des subventions (municipalité, fédération des chasseurs)
- d'un concours de pétanque qui connaît un succès grandissant, organisé en Juillet.

Si nous voulons conserver les acquis de 1789, il nous faut se serrer les coudes, oublier les intérêts particuliers, gommer les divergences et s'armer de courage pour que la chasse reste un SPORT accessible au plus grand nombre.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

11 décembre 1988 : Laura PERRIN
17 mars 1989 : Séverine LEFAURE
02 mai 1989 : Tiphany GUILLOT

MARIAGES :

22 juillet 1989 : Pascal, Maurice, Dominique SAUTERAU et Catherine, Yvonne, Marguerite MARTIN
05 août 1989 : Daniel, Louis, Paul IMBERT et Patricia, Juanna, Amélia D'AGUANNO
05 août 1989 : Jean-François ROCHET et Nathalie BEAULATON
23 septembre 1989 : Maurice, Georget DELORME et Martine DESNAUD
30 septembre 1989 : Gilles, Jean ROUGER et Cécile, Claudine, Christine MASSEY
18 novembre 1989 : Jacques THUIZAT et Annie TOURRET

DECES :

12 décembre 1988 : Jeanne, Marie BLANC épouse BRUN MONTLUCON
02 mai 1989 : Dominique GAUVIN ROCLES
12 juin 1989 : Christophe MAHE LOUROUX-DE-BOUBLE
07 août 1989 : Marie-Louise, Alice LECHER épouse GAYET CHANAT-LA-MOUTEYRE
12 septembre 1989 : Renée COLAS épouse COLAS CLERMONT-FERRAND
28 octobre 1989 : Marie-Louise CHEVILLE veuve LANDRIEVE TRONGET
02 novembre 1989 : Félix LEPEIX LAPEYROUSE
17 novembre 1989 : Marcel, Achille VALLETON LAPEYROUSE

LAPEYROUSE FÊTE LE BICENTENAIRE



*ous êtes tous
onviés à la:*

**REUNION
PUBLIQUE**

d'information.

*dimanche 28 janvier
10h.*

alle de la mairie.